



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/Agenda/3257
22 juillet 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 3257^e SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Qui se tiendra dans la salle du Conseil, au Siège,
le jeudi 22 juillet, à 19 h 40

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation dans la République de Bosnie-Herzégovine

Lettre datée du 19 juillet 1993, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/26107).
